

Les clauses suivantes présentent les conditions et la portée de nos conditions de garantie et laissent nos obligations légales et contractuelles inchangées.

Nous appliquons la garantie pour nos produits dans les conditions suivantes :

1. Nous assurons une garantie de 24 mois sur les produits Odys. Nous réparons gratuitement, sous réserve des conditions suivantes, les dommages ou vices du produit survenus dans un délai de 12 mois à compter de la date d'achat. Un défaut de fabrication doit être prouvé pour tout dommage ou vice constaté 12 mois après la date d'achat pour justifier une réparation sous garantie.
La garantie ne s'applique pas aux piles et autres pièces considérées comme biens consommables, ni aux pièces fragiles telles que le verre ou le plastique et ne s'applique pas non plus aux défauts résultant d'une usure normale. Il ne peut être fait appel au devoir de garantie en cas de légères différences de l'état du produit qui n'ont pas d'incidences sur la valeur et le fonctionnement, en cas de dommages d'origine chimique et électrochimique, de dommages causés par de l'eau ou par des conditions anormales.
2. La prestation de garantie comprend une réparation gratuite des pièces défectueuses ou leur remplacement par des pièces en bon état. AXDIA se réserve le droit de remplacer le produit par un appareil de même valeur si le produit renvoyé ne peut pas être réparé dans des délais ou à des frais raisonnables. Le produit peut également être remplacé par un modèle de même valeur. Des réparations sur place ne peuvent pas être réclamées. Les pièces remplacées redeviennent notre propriété.
3. Le droit de garantie expire dans le cas de réparations ou d'interventions effectuées sans notre accord ou lorsque nos produits sont équipés de pièces supplémentaires ou d'accessoires qui leur sont pas adaptés.
4. Les prestations de garantie n'engendrent ni prorogation de la période de garantie ni ne font courir une nouvelle période de garantie. La période de garantie des pièces de remplacement montées prend fin à l'expiration de la période de garantie du produit.
5. Toute autre réclamation notamment les demandes de dommages et intérêts pour des dégâts externes aux produits – dans la mesure où une responsabilité n'est pas ordonnée par la loi – est exclue. Nous ne pouvons pas être tenus responsables des dommages indirects ou consécutifs de tout ordre conduisant à une utilisation restreinte, des pertes de données, des pertes de gain ou à des pannes.

Faire valoir son droit de garantie

1. Pour bénéficier du service de garantie, vous devez contacter le service après-vente AXDIA par e-mail, par fax ou par téléphone (cf. données mentionnées ci-dessous). Notre formulaire après-vente est également à votre disposition sur notre site Web ou au dos des conditions de garantie.
2. Le service après-vente AXDIA essaiera de diagnostiquer votre problème et de le résoudre. Si le cas en question entre dans le cadre de la garantie, vous obtenez un numéro RMA (Return Material Authorization) et êtes prié de retourner le produit à AXDIA.

ATTENTION : AXDIA n'accepte que les retours de produit avec un numéro RMA.

Lors du retour du produit, respectez les consignes suivantes :

1. Le produit doit être retourné port payé, assuré et préparé pour un transport. Aucun accessoire (câble, CD, cartes mémoire, manuels etc.) ne doit être joint au produit si le service après-vente AXDIA ne l'a pas spécifié.
2. Le numéro RMA doit être noté de façon bien visible et lisible sur l'emballage.
3. Une copie du bon d'achat doit être jointe comme preuve de garantie.
4. Une fois le produit reçu, AXDIA applique la garantie conformément aux conditions de garantie et renvoie le produit port payé et assuré.

Hors du cadre de garantie

AXDIA peut refuser une demande sortant du cadre de la garantie. Si AXDIA accepte une demande sortant du cadre de la garantie, les frais de réparation et de transport sont facturés à l'expéditeur.

AXDIA n'accepte aucun retour de produit qui n'a pas été auparavant approuvé et doté d'un numéro RMA (Return Material Authorization) par AXDIA.